

BTS GESTION DE LA PME

Sur 2 ans – Diplôme d'Etat de Niveau 5



☀ MÉTIERS VISÉS

- Assistant commerciale
- Assistant de direction
- Assistant en gestion administrative
- Secrétaire (direction, comptable...)
- Assistant de gestion en PME
- Collaborateur du dirigeant PME

☀ LIEUX D'EXERCICE

Le titulaire du BTS Gestion de la PME peut travailler dans une PMEPMI ou des organismes publics ou associations.

☀ PUBLIC ET PRÉREQUIS

Etre âgé d'au moins 18 ans
Baccalauréat technologique STMG
Baccalauréat professionnel gestion administration
Baccalauréat général

Les candidats ajournés peuvent conserver pendant les 5 sessions suivantes le bénéfice des épreuves dont les notes sont égales ou supérieures à 10/20 (cf tarif)

☀ MODALITÉS-DELAIS D'ACCES

Sur dossier de candidature et pièces demandées
Entretien individuel
Sur devis (ci-joint CGV)
Contrat de formation /convention
Entrée en formation entre 1 et 9 mois après entretien et complétude du dossier

☀ OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Former des collaborateurs de dirigeants qui ont une vision globale de l'entreprise et de son environnement économique.
Former des collaborateurs polyvalents
Obtenir le BTS et accéder à l'emploi et / ou monter en qualification.

☀ MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours magistraux – Exercices pratiques et interactifs.
Assistance informatique en atelier
Mises en situations professionnelles et d'examen.
Les activités sont progressives et permettent à chacun de valoriser ses savoirs en évitant toute situation d'échec.
Soutien pédagogique
Formation en présentiel et distanciel selon situation sanitaire

☀ MOYENS D'ENCADREMENT

5 formateurs titulaires d'un master
3 formateurs titulaires d'une licence

☀ DURÉE

1100 heures sur 2 ans

☀ NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 12 - Maximum : 20

☀ DATES DE LA FORMATION

DU 02/09/2021 au 30/06/2023

☀ MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Test de positionnement
Evaluation intermédiaire / Examens blancs
Livret de suivi pédagogique
Date examens : juin 2023
Diplôme d'état RNCP n° 32360

☀ CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

En contrat de professionnalisation
Financement prise en charge par les OPCA sous réserve d'acceptation et de justificatifs de présence de l'alternant.
Financeurs publics et particuliers : sur devis.

La rémunération minimale de l'alternant est :

Age de l'apprenant	Titre ou diplôme professionnel Inférieur au bac	Titre ou diplôme supérieur au bac ou diplôme de l'enseignement supérieur
De 16 à 20 ans révolus	55% DU SMIC	65% DU SMIC
De 21 à 25 ans révolus	70% DU SMIC	80% DU SMIC
26 ans et plus	Rémunération à 85% du salaire minimum conventionnel de branche, sans pouvoir être inférieur à 100% du SMIC	

☀ LIEU

AREP ETAPLES- 30 RUE DES BERCEAUX 62630 ETAPLES/MER

☀ NIVEAU DE PERFORMANCE ET D'ACCOMPLISSEMENT DE LA PRESTATION

2019-2020
- Taux de réussite à l'examen : 50%
- Taux de satisfaction stagiaires : 100 % des stagiaires satisfaits par l'ensemble des formations dispensées

☀ ACCESSIBILITE DES LOCAUX

Locaux conformes à la réglementation E.R.P. accessibles aux personnes à mobilité réduite
Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap, tutorée par le référent handicap de la structure.

CONTACT

Marlène LANNOY /03.21.94.57.36
Responsable pédagogique/ Référente qualité
mlannoy.arep@gmail.com



PROGRAMME

➤ **Matières enseignées**

- Culture générale et expression
- LV1 Anglais
- Culture économique, juridique et managériale
- Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME
- Gérer les risques de la PME
- Gérer le personnel et participer à la gestion des ressources humaines
- Soutenir les fonctionnements et le développement de la PME
- Culture économique, juridique et managériale de la PME
- Communication
- Ateliers de professionnalisation

➤ **Modules complémentaires**

- Soutien au dossier professionnel

Possibilité de parcours modulaires

➤ **Suite de parcours**

- Poursuite des études en Licence pro (activités juridiques, gestion des ressources humaines, comptabilité, management des organisations).
- L3 : Administration et gestion des entreprises (administration économique et sociale) ou un diplôme de gestion ou de commerce.

➤ **Insertion professionnelles**

Le/la titulaire du BTS GESTION DE LA PME peut exercer entre autres dans les structures suivantes :

- PME de 5 à 50 salariés couvrant tous les secteurs d'activités
- entreprises où la gestion administrative requiert une forte polyvalence
- entreprises de plus de 50 salariés structurées en centres de responsabilité ou de profit (agences, filiales de petite taille, succursales...)
- des organismes publics ou des associations